

DELIBERATION du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 11 mars 2025

Délibération n° 19 - 2025 relative à la désignation d'un nouveau représentant BIATSS au conseil de gestion de la fondation

*Vu l'article 6 des statuts de la fondation,
Vu la proposition du président,*

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne Ardenne approuve la désignation de monsieur Emmanuel HENON comme représentant BIATSS au conseil de gestion de la fondation.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	22
Majorité absolue	19	Membres représentés	7
Nombre de pouvoirs	7		

Décompte des suffrages

Votants	29	Pour	29	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

Pour le président et par délégation,


le 12/03/2025

La vice-présidente du conseil d'administration

Dominique ROUX

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis à la Recteur, chancelier des universités le : **17. 03. 2025**

Document mis en ligne le : **17. 03. 2025**